



## Vos RPX vous informent

Ce mardi 10 novembre 2020, s'est déroulée une **réunion CSE extraordinaire** (via TEAMS). La veille, notre Président-Directeur général confirmait que ce nouveau confinement touchait durement l'activité Voyages et qu'il avait dû déclencher une **réduction drastique de l'offre TGV**. Il annonce que nous enregistrons des pertes à un niveau encore jamais atteint (plusieurs milliards d'euros) et que 2021 sera aussi une année très difficile car le virus circulera encore pendant une grande partie de l'année.

Pour autant, la volonté affichée est un **objectif de développement du ferroviaire pour toutes les activités**. Les priorités de fond restent les mêmes, elles s'appuieront sur le projet d'entreprise (Tous SNCF) avec encore plus de détermination car convaincu que le ferroviaire a de l'avenir.

Seule une **maîtrise de la Covid-19** pourra faire repartir l'économie ainsi que la mobilité de la population.

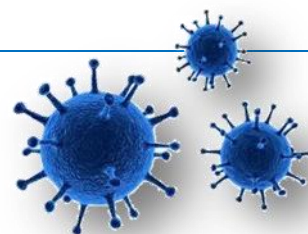
Pour s'adapter, et comme déjà énoncé dans des communications précédentes, SNCF travaille déjà sur de **nouveaux services, une nouvelle politique commerciale et tarifaire**.

**L'UNSA-Ferroviaire** ne fera pas de projections quant à un éventuel vaccin, trop d'hypothèses ne sont encore pas gérées / contrôlées.

Voici les sujets abordés dans l'ordre du jour :

### DOMAINE SANITAIRE

- Agents malades Covid-19 : **19**,
- Agents en suspicion de Covid-19 : **2**,
- Agents placés en isolement rang 1 : **5**,
- Agents en situation d'isolement (situation individuelle à risque) : **20**,
- Agent en garde d'enfant(s) de moins de 16 ans suite fermeture établissement scolaire ou crèche : **1**.



### Rappel important sur la notion de « cas contact » :

Un salarié est considéré comme cas contact lorsqu'il a eu un **contact à risque** avec une **personne contaminée** par la Covid-19, ce qui vise les situations suivantes :

- ✓ avoir été en face-à-face à moins d'1 mètre (embrassade, poignée de main, etc...) et sans masque ou autre protection efficace,
- ✓ avoir été plus de 15 minutes, dans un lieu clos, sans masque, alors que la personne contaminée toussait ou éternuait (repas ou pause, conversation, déplacement en véhicule, réunion, etc...),

- ✓ avoir échangé du matériel ou des objets non désinfectés avec la personne malade,
- ✓ avoir accompli des actes de soins ou d'hygiène,
- ✓ avoir partagé le même lieu de vie.



En dehors de ces situations à risque ou lorsque la personne avec laquelle le contact a eu lieu n'était en définitive pas positive à la Covid-19, la personne n'est pas considérée comme cas contact.

De même, le cas contact d'un cas contact n'est pas un cas contact.

Les préconisations sont **l'isolement durant sept jours minimum**  
et la réalisation d'un **test de dépistage**.

**L'UNSA-Ferroviaire** vous rappelle donc que, si vous êtes cas contact, vous ne devez pas vous présenter au travail, vos manager ne peuvent et ne doivent pas vous imposer de venir travailler.

Un cas contact peut être contaminé à la Covid-19 et être contagieux même s'il n'a pas de symptôme de la maladie.

**L'UNSA-Ferroviaire** déplore que la moitié des cas Covid-19 de notre périmètre soient sur l'agence groupe de Strasbourg. Les nombreuses manipulations de pièces comptables, du scanner, de l'imprimante, des cartons divers et du coffre par chacun des agents présents sur site ne doivent pas être étrangères à cet état de fait.

⇒ Si les moyens de désinfections font défaut sur votre lieu de travail, faites-le savoir et surtout faites palier à cette absence le plus rapidement possible.

## ORGANISATION DU TRAVAIL

**Pour les Espaces de Vente** (Adaptation des horaires : passage en journée) :

### Vente à Nancy :

- Du lundi au samedi : 09h00-17h00 avec 1 Superviseur + 2 guichets + libre-service accompagné (par agents d'escale hors utilisation embarquement),
- Le dimanche : 12h00-19h00 avec 1 Superviseur + 2 guichets + libre-service accompagné (par agents d'escale hors utilisation embarquement).

### Escale à Nancy :

- Du lundi au dimanche (matinée / soirée) : 1 ROSEG + 1 agent d'escale.

### Vente à Metz :

- Du lundi au samedi : 09h00-17h00 avec 1 Superviseur + 3 guichets (car pas de LSA) + l'opérateur logistique 1x/semaine,
- Le dimanche : 12h00-19h00 avec 1 Superviseur + 2 guichets.

### Escale à Metz :

- Du lundi au dimanche (matinée/soirée) : 1 ROSEG + 1 agent d'escale + 1 agent aux objets trouvés de jour (le service doit rester ouvert : si l'agent d'escale de soirée est formé, on peut se passer de ce 3<sup>ème</sup> agent).

### **Pour les accueils embarquements :**

- Maintien des AE avec les ADS,
- Adaptation du nombre de postes en lien avec le plan de transport et les taux d'occupation des TGV.



### Domaine à bord (rappel) :

**Equipement des trains à 2 agents** en conception (en cas d'indisponibilité de dernière minute d'un agent et en l'absence de solution de remplacement, la circulation sera assurée par 1 agent),

Les équipes EA rejoignent les ASCT pour une meilleure équité dans leur utilisation.

Le roulement « Covid-19 » conçu à compter du 12 novembre 2020 génère une charge hebdomadaire de :

- 132 JS / semaine pour la résidence de Paris Est / Reims (**38,3%**),
- 98 JS / semaine pour la résidence de Strasbourg (**28,5%**),
- 114 JS / semaine pour la résidence de Metz / Nancy (**33,2%**).



### Activités à distance (rappel) :



- RCAD Service client : 9h/17h - 5j/7,
- Service T : 8h/18h - 7j/7,
- Ligne directe Nancy : 9h/17h - 7j/7,
- Hypervision : 8h/18h 7j/7.

Depuis le 5 novembre 2020, tous les agents déjà formés sont en télétravail.



### Domaine Supervision :

- Une présence managériale est assurée par site (Metz et Nancy),
- L'astreinte est maintenue,
- Pas d'adaptation liée au plan de transport « confinement » car TER maintient 80% du sien.

### Pôle Production ferroviaire :

- Généralisation du télétravail pour les CPS et les CPST.

### Directions fonctionnelles :

- Les Directions fonctionnelles s'organisent pour être au maximum en télétravail,
- Les interfaces physiques sont maintenues avec les équipes opérationnelles : volonté d'assurer, dans la mesure du possible, une permanence à raison d'un agent / direction / site,
- D'autre part et de façon globale, **la journée du jeudi** sera une journée d'activité partielle.



## PLAN DE TRANSPORT ADAPTÉ

Suite à la décision de reconfinement prise par les pouvoirs publics, TGV Est l'Européenne est amené à poursuivre la mise en œuvre un plan de transport adapté dans la continuité de la baisse d'offre effective depuis le jeudi 05 novembre 2020.

La baisse de trafic se confirmant, notre offre est revue à la baisse à **partir du 12 novembre 2020** sur l'ensemble de nos relations, à l'exception de la relation Champagne.

Il en va de même pour le plan de transport Aléo qui est sensiblement réduit à hauteur de 2 AR sur route Sud (Strasbourg) et 1 AR sur route Nord (Forbach).



|                               |                                                                             |
|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <u>Jeudi 12 novembre :</u>    | Le PTA TGV EE correspond à 22% de l'offre normale, soit 20 trains + 6 Aléo, |
| <u>Vendredi 13 novembre :</u> | Le PTA TGV EE correspond à 20% de l'offre normale, soit 20 trains + 6 Aléo, |
| <u>Samedi 14 novembre :</u>   | Le PTA TGV EE correspond à 20% de l'offre normale, soit 14 trains + 6 Aléo, |
| <u>Dimanche 15 novembre :</u> | Le PTA TGV EE correspond à 18% de l'offre normale, soit 15 trains + 6 Aléo. |

Le plan de transport applicable du 16 au 22 novembre devrait être finalisé très prochainement. Cette semaine « type » devrait être reproduite à l'identique **jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2020**.

### Pour rappels :

- ✓ Le Bypass Full est activé pour la durée du confinement et les clients peuvent échanger ou se faire rembourser sans frais,
- ✓ La restauration est suspendue,
- ✓ Le service Junior&Cie est également interrompu,
- ✓ Les salons Grand Voyageurs sont fermés,
- ✓ Les recontacts positifs et négatifs sont réalisés,
- ✓ Mise à jour outils de vente.



## ACTIVITÉ PARTIELLE (RAPPEL)



- Pour accompagner la baisse du plan de transport et de la charge, la SNCF adapte ses organisations et **proroge le dispositif d'activité partielle** dans les mêmes conditions de la 1<sup>ère</sup> vague,
- A l'image de ce qui a été établi au printemps, le dossier est en cours d'instruction pour une consultation CSE au cours du mois de novembre,
- Les garanties en matière de rémunération apportées aux salariés mis en activité partielle lors du premier confinement sont **intégralement reconduites**,
- Une communication a été adressée à tous les agents de TGV EE le mercredi 4 novembre sur la réactivation du dispositif d'activité partielle.



## DOMAINE A BORD : COMMISSION ROULEMENT



Une ITTR traitant des roulements des chefs de bord s'est déroulée en même temps, ce mardi 10 novembre 2020 : Le Directeur Conception & adjoint du Directeur Industriel nous explique quelle a été la philosophie stratégique de ces 2 dernières semaines. Pour résumer, le schéma est assez simple. Il y a eu un **suivi très attentif du taux d'occupation** des TGV pour permettre une offre légèrement supérieure à la demande et ainsi réduire les coûts de fonctionnement.

Le constat est sans appel, depuis une semaine, l'entreprise rembourse plus de billets qu'elle n'en vend.

Votre RPX Trains **UNSA-Ferroviaire** ainsi que les référents roulements demande de la stabilité et de la visibilité sur ceux-ci. La CPST s'engage à permettre la vue sur la GPT qui suit, veille de repos, durant ces prochaines semaines.

A compter du jeudi 12 novembre 2020, **le plan de transport adapté sera de 22%** par rapport au plan de transport nominal.

Le taux moyen d'utilisation des chefs de bord lorrains devrait être de **30%**.

Le chômage partiel sera donc de l'ordre de 70 % (mise en place des SU).

Votre RPX Trains **UNSA-Ferroviaire** veillera à cette équité afin qu'elle soit respectée (suivi ponctuel du taux d'utilisation des agents).



La Direction nous avait déjà informés de la suppression d'1 AR PE-SG. En séance, ce jour, elle nous annonce **2 autres suppressions** pour le prochain roulement : 1 AR PE-NY et 1 AR PE-MZ.



La Direction nous partage son avis et sa prévision sur l'inversement de cette tendance : elle n'estime pas un retour net de l'augmentation du trafic (et donc de JS supplémentaires avec des lignes supplémentaires dans les roulements) avant le **début du 2<sup>ème</sup> semestre 2021**.

⇒ D'un côté nous avons des dirigeants fières et confiants du dialogue social censé être de qualité, en prônant à qui veut l'entendre qu'il faut parler, dire les choses et ne pas hésiter à demander ou à proposer (en préambule de la commission). Et de l'autre côté, vous avez l'exécutif (la plaque de conception) qui, pieds et mains liés, vous annonce en réunion que toutes les résidences ont le même traitement : pas 1 seul septième n'est à la disposition des intervenants pour améliorer la qualité de vie au travail (quand le Directeur est parti et que les agents parlent des journées les plus dures qui composent le roulement). Les rares bougés autorisés se cantonnent principalement à changer l'enchaînement des journées dans la grille...

**L'UNSA-Ferroviaire dénonce cette parodie de dialogue.**

## DIVERS

- La Direction a voulu faire croire encore tout récemment qu'elle suspendrait les réorganisations en cours ou en prévision, le temps que le sujet de la pandémie soit résolu. **L'UNSA-Ferroviaire** a de sérieux doute quant à cette rumeur. Effectivement, pas plus tard que la semaine dernière, le Directeur général Voyages SNCF faisait part à ses équipes d'une expérimentation concernant le départ des trains sur l'axe Sud Est. Cette expérimentation s'est donc déroulée entre les 2 confinements. Pour résumer, elle consiste à **supprimer l'agent sédentaire** de la procédure du transfert du « service terminé » : cela concerne les UM de TGV, lorsque cela le permet, ce serait l'agent X (de la rame de queue) qui donnerait au titulaire (de la rame de tête) le « service achevé ».



⇒ Voilà la récompense des efforts consentis par les agents « de quai » vu par notre Direction. Il est clair désormais qu'après avoir donné pendant des dizaines d'années le départ aux trains, la volonté est tout simplement de les éradiquer. On peut raisonnablement penser une généralisation de cette nouvelle organisation courant 2021.

- La **dématérialisation des relevés de déplacement** fonctionne désormais pour les roulants (Formations hors LPA, réunions syndicales, etc...) : il suffit de se connecter à l'extranet SNCF via l'application « chrome » (sur votre téléphone, dans votre profil professionnel).
- La **formation sûreté**, pour les agents de la Vente en Lorraine, a commencé à compter du 10 novembre 2020.
- Notre DUO Trains Lorraine est en arrêt maladie jusqu'à début janvier 2021, souhaitons-lui un prompt rétablissement !
- Le Directeur Services déclare que les agents TGV EE pourront faire des **détachements vers TER Grand Est et OuiGo**. Il recense actuellement les besoins avec des réunions d'adéquation. Il réitère également que les montées TER vers TGV sont gelées.
- **L'UNSA-Ferroviaire** demande un complément d'information sur la **pose de congés sur le CET** : le Président du CSE répond que les agents sédentaires peuvent continuer à poser leurs jours avec une certaine souplesse. Souplesse que les chefs de bord n'ont pas car ils sont gérés par « Pacific », qui « bloque » techniquement cette possibilité.

⇒ **L'UNSA-Ferroviaire** demande l'équité de traitement entre les agents et exige de continuer à pouvoir poser sur le CET. Des solutions doivent exister. La Direction réaffirme l'obligation aux agents à poser tous leurs congés annuels avant le 31 décembre 2020. Ces 2 directives cumulées semblent bien irréalisables pour certains agents. C'est pour cela que nous demandons une dérogation de pose de congés **jusqu'au 31 mars 2021** comme cela se passe depuis des années sur notre périmètre. A situation exceptionnelle, mesure(s) exceptionnelle(s) !



Prochain rendez-vous : CSE extra programmé le **24 novembre 2020**, avec un décalage du CSE ordinaire début décembre 2020.

### Vos RPX :

|                         |                |
|-------------------------|----------------|
| <b>Romain BONNEFOY</b>  | 06.84.75.22.56 |
| <b>Laurent BERTHIER</b> | 06.26.91.74.47 |
| <b>Eddy MARTZLOFF</b>   | 06.79.13.27.44 |